

DEPARTEMENT ISERE

DESIGNATION DE L'ORGANISME

C.C.A.S. de CROLLES

N° 03

Compte administratif – Centre Communal d'Action Sociale

DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 07 février 2024

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par **Monsieur Philippe LORIMIER**, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la vice-présidence de **Monsieur Marc Lizère**, Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que **Monsieur Philippe LORIMIER**, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances ⁽¹⁾ du **C.C.A.S.**, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

NUMEROS	SUBDIVISIONS	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
		DEFICITS	EXCEDENTS	MANDATS EMIS	TITRES EMIS	DEFICITS	EXCEDENTS
002	Section de fonctionnement	0,00	13 599,78	35 450,09 €	26 457 €		4 606,69
001	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAUX	0,00	13 599,78 €	35 450,09 €	26 457 €	0,00	4 606,69 €

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 038-213801400-20240207-03_2024-DE

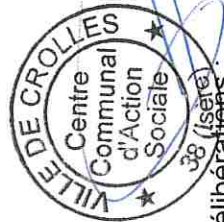
S²LOW

Le résultat de clôture 2023 laisse apparaître un excédent de 4 606,69 € qui est repris au BP 2024 à l'article 002 (en fonctionnement).

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré, à CROLLES



le 09 février 2024

Ont signé au registre des délibérations :

Présents :

**Mesdames : CALVET, DRAGANI, FRAGOLA,
MONDET, RITZENTHALER.**

Messieurs : LIZERE, REVERDY, RIONDET.

Absents :

Mesdames : DAOUDI, FOURNIER, LUCATELLI, SERRES.

Pour expédition conforme :

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 038-213801400-20240207-03_2024-DE

